

## **2ème Challenge de Photo Sous-Marine - YCPR Marseille** **Samedi 8 octobre 2016** **Coupe France de Photo de photo animalière**

*Pour tout renseignement supplémentaire :*

*YCPR - Kamel BENABID - [kambenabid@gmail.com](mailto:kambenabid@gmail.com)*

**Thème : « L'émotion animalière »**

Sélection par chaque concurrent de 5 photos sous-marines (maximum 150 photos autorisées au cours de la plongée).

**Durée de la Compétition 1 manche de 2 heures le samedi matin**

***Composition de l'équipe :***

Equipe de deux obligatoire, soit 2 photographes, soit 1 photographe et son accompagnant.

Les concurrents esseulés seront regroupés par 2.

***Critères de notation :***

Le jury notera les images en fonction de :

- la qualité artistique
- la rareté et la difficulté d'approche du sujet
- le nombre d'espèces différentes
- l'émotion animalière s'exprimant dans les images
- la photo « émotion animalière »

***Carte mémoire :***

Chaque compétiteur devra fournir une carte mémoire vierge et formatée, elle sera marquée et numérotée par l'organisateur.

Les images seront obligatoirement au format JPG.

***CONDITIONS :***

- **Licence FFESSM 2016 (obligatoire) + assurance complémentaire Loisirs 1 minimum**
- **Certificat médical** (moins d'un an) sans contre indications aux compétitions fédérales
- **Niveau de plongée** minimum niveau 2 (FFESSM ou CMAS) : copie à l'inscription.  
(A envoyer par mail ou à donner lors de l'inscription)

**Chaque participant s'engage impérativement à respecter les normes de sécurité en plongée.**

## Utilisation des images

Les images restent la propriété exclusive du photographe, mais pourront être utilisées pour la promotion du concours par la Commission Audiovisuelle FFESSM et le YCPR.

### **Organisation de la compétition - Samedi 8 Octobre 2016**

7h30 : accueil des concurrents, vérification des cartes mémoires et prise de la photo d'identification

8h30 : départ des bateaux du port

9h00-11h00 : compétition - Manche de 2h00 (paliers compris) Plongée limitée à 40 mètres !

11h30 : retour au port, carte mémoire à rendre aux commissaires

12h30-14h30 : déjeuner au club

15h00-16h30 : sélection des images

16h30-17h00 : récupération des sélections

A partir de 17h00 : délibération du Jury

**21h00 : palmarès et projection, apéritif dinatoire à suivre**

**Matériel individuel** : matériel de plongée habituel conformément à la réglementation en vigueur (FFESSM, CMAS) : **TIV à jour pour les blocs personnels.**

Possibilité d'obtenir une bouteille sur place après accord préalable.

Plombs disponibles sur place. Recycleur CE diluant Air accepté (à mentionner sur la fiche d'inscription)

**Conditions d'inscription** : 65 € par plongeur

Pour les membres du YCPR, le club participe en partie aux frais d'inscription, se renseigner auprès du secrétariat.

L'inscription inclut : bateau, plongée, déjeuner du samedi midi au restaurant « Le Yachting » et apéritif dinatoire du samedi soir.

**Règlement par chèque à l'ordre du YCPR ou en espèces directement au secrétariat.**

**Date limite d'inscription : samedi 17 septembre 2016**

